

## CAROLE DELGA

SECRETAIRE D'ETAT CHARGEE DU COMMERCE, DE L'ARTISANAT, DE LA CONSOMMATION ET DE L'ECONOMIE SOCI ALE ET SOLIDAIRE, AUPRES DU MINISTRE DE L'ECONOMIE, DU REDRESSEMENT PRODUCTIF ET DU NUMERIQUE

Discours

Paris, le 24 juin 2014 N° 162

## Discours à l'occasion de la pose de la 1ere pierre du centre commercial EPARECA à Stains - Mardi 24 juin 2014 –

Monsieur le Maire,

Monsieur le Préfet,

Monsieur le Conseiller régional d'Île-de-France,

Monsieur le Président de Plaine Commune.

Monsieur le Président du Conseil Général de la Seine-Saint-Denis,

Monsieur le Directeur Général d'EPARECA,

Madame l'administratrice et présidente du Conseil d'administration d'EPARECA,

Mesdames et Messieurs,

« Le chemin est long du projet à la chose », c'est un célèbre auteur de théâtre français qui a dit cela, en plus de donner son nom au square près duquel nous nous trouvons! 4 siècles plus tard, Molière a toujours raison, et il en faut des êtres de bonne volonté pour parcourir le chemin ardu de l'ambition à l'action, du projet à la réalité. Mesdames et messieurs, vous êtes de ceux-là.

Je suis donc heureuse d'être ici parmi vous aujourd'hui, pour la pose de la première pierre de ce centre commercial. Et voulez-vous savoir pourquoi ? Parce que nous ne sommes pas dans les beaux discours, ni dans les rêveries, nous sommes dans l'action. Nous posons une pierre, ici et maintenant, dans le quartier du Clos Saint-Lazare.





Le chemin est long, je l'ai dit. L'EPARECA, dont je salue les administrateurs présents ce matin, a été saisi de ce projet, pour la première fois, en 2003. Il n'est pas achevé, nous nous réunissons aujourd'hui sur ses fondations. Mais il est certain et concret. Il participe d'un projet d'ensemble du Clos Saint-Lazare, qui touche 8.000 habitants, soit le quart de la population de la commune. Il réinvente ce quartier, avec la construction de près de 500 logements et la réhabilitation de plus de 1.600 logements, avec deux centres scolaires, trois centres sociaux culturels, un équipement sportif. Et c'est ce qui nous occupe ce matin : un centre commercial. Ce que je viens d'évoquer, ce ne sont pas des chiffres, ce sont des services à la population, c'est la vie et l'avenir des Stanoises et des Stanois.

**Et l'Etat est présent à vos côtés.** L'ANRU, bien sûr, à hauteur de plus de 30% de l'ensemble de l'opération du Clos Saint-Lazare. Nous nous réunissons d'ailleurs au lendemain de l'annonce du Gouvernement d'une rénovation en profondeur de la géographie de la politique de la ville et de ses outils d'intervention. Et ce, avec une entrée simple et limpide : les besoins et la fragilité de la population.

Mais l'Etat est aussi présent pour le développement du commerce de proximité, le soutien aux artisans, l'emploi des habitants. C'est la mission qui m'est confiée, vous le savez. Et c'est ici, avec l'EPARECA, un outil original, efficace et ambitieux, que nous agissons pour insuffler de la vie. Pour consolider le ciment social et les briques de la vie économique.

1,3 millions d'euros sont mobilisés par l'EPARECA pour cette opération qui associe intelligemment 33 logements et plus de 1.200 m2 de surface commerciale, répartis en 7 commerces de proximité. La supérette, la pharmacie, la boucherie ou le salon de coiffure constituent le liant des habitants du square Molière. Ce sont aussi plusieurs dizaines d'emplois qui sont de retour, là où le chômage frappe trois fois plus que la moyenne nationale.

C'est une vision moderne des politiques publiques. L'Etat investit pour réamorcer le cycle économique; celui des commerces qui avaient disparu. Et il investit là où les inégalités sont les plus fortes, avant de laisser les acteurs économiques reprendre sa suite, dans quelques années.

Accompagner et non perfuser; rendre entreprenant et certainement pas dépendant; investir pour permettre l'autonomie des acteurs, partout sur le territoire : tel est notre credo.





Et pour que nos outils d'intervention économiques soient à la hauteur de cet enjeu, je viens de signer avec l'EPARECA et la Caisse des dépôts et Consignations, l'acte de naissance d'une société foncière de portage des centres commerciaux en requalification. Elle nous permettra d'accompagner plus d'opérations de ce type. En fin de compte, c'est un plan d'affaires de près de 150 millions d'euros que l'Etat a confié à l'EPARECA. Il représente une cinquantaine d'opérations commerciales et artisanales dans les quartiers.

La loi Artisanat-Commerce et Très petite entreprise (TPE), qui vient d'être promulguée la semaine dernière, donne un véritable souffle à nos quartiers. Elle confie aux élus locaux de nouveaux outils pour lutter contre la désertification commerciale et la mono activité; je pense notamment aux contrats de revitalisation commerciale. Elle favorise aussi l'esprit d'entreprise, en protégeant les jeunes qui se lancent dans l'entreprenariat et en simplifiant le régime de la micro entreprise. Et je sais à quel point l'esprit d'entreprise est présent ici.

Mesdames et messieurs, cette pierre est plus qu'un événement ; c'est un symbole. Le symbole de notre ambition, traduite en action concrète. Le symbole d'un partenariat fructueux, avec les collectivités territoriales, avec les chambres consulaires, avec les habitants. Merci à vous tous !

Contact presse:

Service presse de Carole DELGA: 01 53 18 44 13 sec.secacess-presse@cabinets.finances.gouv.fr